Les bonnes maisons vendent toujours les
:: Produits de Marque
— annoncés dans le « Journal de Roubaix »
— Elles en ont toujours — suffisamment pour répondre aux besoins de la clientèle

78e Année. — N° 180. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES MERCREDI 30 MAI 1934.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS : Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00 — Autres départements..... — 23.00; — 45.00; — 88.00 — Belgique..... — 25.00; — 48.00; — 90.00 — Union Postale : Tarif A.... — 35.00; — 70.00; — 140.00 — Tarif B.... — 50.00; — 100.00; — 200.00

RÉDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53, 327.54. TOURCOING ..... 26 rue Carnot. Tél. 37
ANNONCES..... LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 530.51. PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Richelieu 69.73 MOUSCRON..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

CHÈQUES POSTAUX ET LILLE

Visitez la BELGIQUE
au moyen de Cartes de Circulation de 5 et de 15 jours comportant des réductions sensibles sur les prix ordinaires
OFFICE DES CHEMINS DE FER BELGES
14 rue du 4-Septembre
— PARIS —

*BILLET PARISIEN*

## LA RÉFORME FISCALE CONTRE LA VIE CHÈRE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 29 MAI (Minuit).

*M. Germain-Martin a déposé mardi, sur le bureau de la Chambre, un projet de réforme fiscale qui sera bien accueilli par le contribuable. Il y a longtemps que les projets qui sortaient du Ministère des Finances ne se traduisaient plus que par une augmentation des charges fiscales. Un projet destiné à réduire les impôts est une chose devenue tellement rare que le public aura peine à en croire ceux qui lui apporteront la bonne nouvelle.*

*Il s'agit bien, pourtant, d'un projet de déflation fiscale venant compléter les décrets-lois qui ont réalisé la déflation budgétaire. Simplification d'une part, réduction des taux d'autre part. Le projet qui est soumis aux Chambres se présente comme une tentative audacieuse de stimuler l'activité économique du pays. Un plus fort mouvement commercial doit résulter normalement des mesures prises. De ce mouvement, l'Etat ne sera pas le dernier à bénéficier : mieux vaut chèrer la poule aux œufs d'or que la tuer.*

*L'impôt est source de vie chère ; diminuer l'impôt, c'est permettre la déflation des prix, c'est, par conséquent, augmenter la capacité d'achat des consommateurs et le volume des affaires.*

*A ce résultat, doivent contribuer toutes les mesures projetées. La suppression de la taxe de luxe, depuis si longtemps réclamée par les commerçants et qui frappait les produits qui sont précisément l'apanage du génie industriel de notre pays, est la première de ces mesures. Elle est heureusement complétée par l'abaissement de 15 à 12 0/0 de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. Enfin, la modification du régime des patentes doit aider à la reprise des affaires.*

*Telles sont les mesures qui seront appréciées par les producteurs et les intermédiaires. Le consommateur en bénéficiera indirectement, puisque les produits grevés d'impôts moins lourds pourront lui être vendus moins cher. Mais les impôts du consommateur sont eux aussi diminués : le taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières est ramené à 12 0/0, exception faite pour les titres au porteur dont le revenu reste taxé à 17 0/0. Cette mesure est destinée à favoriser le placement des capitaux et à stimuler par là même le mouvement des transactions bancaires et les initiatives industrielles et commerciales.*

*Le taux de l'impôt général sur le revenu est réduit d'un tiers. Le taux de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires est ramené de 10 à 6 0/0, et même à 3 0/0 pour les cotes inférieures à 20.000 francs. Cette réforme sera accueillie avec faveur par ceux qui vivent de leur salaire. Il est à remarquer qu'elle prend le contre-pied du projet qu'avaient envisagé les socialistes de frapper les revenus privés d'une super-taxe, dite taxe de crise.*

*Le Gouvernement d'Union nationale estime que ce n'est pas en augmentant les charges fiscales qui pèsent sur les revenus que l'on développera les affaires. La justice, ici, rejoint l'intérêt bien compris de la communauté.*

*Enfin, la suppression de l'impôt cédulaire sur les bénéfices agricoles n'est que la consécration d'un fait d'expérience : cet impôt, si violemment critiqué par les cultivateurs, est d'un rendement dérisoire.*

*Tel est le mécanisme général du projet qui doit avoir pour conséquence, avec une sensible diminution des prix, l'amélioration de notre balance commerciale.*

R...

## Un moratoire de six mois en Allemagne

Berlin, 29 mai. — La Conférence des transferts a pris fin mardi soir. Un moratoire de six mois sera appliqué à partir du 1er juillet 1934.

Il ne s'appliquera pas aux emprunts Dawes et Young.

## CODOS ET ROSSI vont entreprendre un tour d'amitié en Amérique

L'ARRIVÉE A NEW-YORK DE CODOS ET ROSSI.

(*Téléphotographie N.Y.T.*)

Après un bref sommeil de quelques heures, les aviateurs Maurice Rossi et Paul Codos se sont levés pour dîner dans leur appartement, au quatorzième étage de l'hôtel.

Les aviateurs avaient refusé un grand nombre d'invitations, les plus diverses, préférant dîner dans l'intimité, en compagnie de quelques amis.

Codos avait eu la coquetterie de s'habiller, tandis que Rossi, fatigué, et la tête encore lourde de sommeil, avait préféré dîner en pyjama.

Codos mangea de bon appétit, tandis que Rossi parla avec vivacité. Bien que déçus de ne pas avoir atteint le but éloigné qu'ils s'étaient fixé, ils étaient néanmoins satisfaits de leur performance. Rossi a précisé qu'il avait aperçu le sol seulement à 4 h. 55, alors qu'ils survolaient le continent depuis plus d'une heure et demie.

A ce moment, le cauchemar du vol dans le brouillard cessa, mais l'avion fut terriblement secoué.

Selon Codos, il semble que cette région de la Nouvelle-Angleterre leur a donné pas mal de difficultés. Déjà, au cours de leur vol de l'an dernier, mais surtout hier, les remous étaient tels que l'avion, à un moment, sembla ne pas pouvoir atteindre New-York.

Codos croit que les avaries constatées au blindage du bord d'attaque de l'hélice se produisirent au moment du décollage. Il est possible que ces avaries furent la cause des vibrations inquiétantes qui amenèrent les aviateurs à songer, un instant, à aller atterrir à Québec au lieu de piquer sur New-York. C'est après bien des hésitations qu'ils décidèrent de poursuivre leur vol.

Tout en buvant du jus d'orange, les aviateurs ont précisé que s'ils avaient donné l'impression d'être abrutis au moment où ils descendaient d'avion, c'est simplement parce qu'ils furent incommodés par les vapeurs du benzol qu'ils venaient de vidanger juste avant de se poser.

Comme un des convives faisait remarquer que les journaux américains avaient publié une dépêche selon laquelle les aviateurs se seraient égarés pendant plusieurs heures au-dessus de l'Etat du Maine et que ce seraient des avions de la marine américaine qui les auraient remis sur la bonne route, Codos a souligné que, depuis le départ de France, le « Joseph-Le Brix » avait navigué avec une précision telle que, malgré les dérives dues aux vents, ils avaient abordé la côte américaine à moins de trente kilomètres du point qu'ils avaient fixé et qu'il n'était guère vraisemblable qu'ils aient pu se perdre au-dessus de la terre ferme, une fois sortis du brouillard.

### Un message des deux aviateurs

Les aviateurs Rossi et Codos ont remis au représentant de l'agence Havas le message suivant :

« Si le « Joseph-Le Brix » a dû interrompre son vol vers le Pacifique, il a du moins réussi le vol toujours difficile Paris-New-York. Dans notre déception de ne pas avoir atteint le but que nous nous étions fixé, nous éprouvons néanmoins une certaine satisfaction du fait d'avoir, les premiers, réalisé la double traversée du nord-ouest à l'est, puis de l'est à l'ouest, à moins de dix mois d'intervalle, justifiant ainsi la haute valeur de la technique aéronautique française, bien que notre matériel date de 1929.

» C'est grâce à la clairvoyance du ministre de l'Air, des grands chefs militaires français et des dirigeants de l'Air-France qu'un équipage composé d'un militaire de carrière, Maurice Rossi, et du chef pilote de l'Air-France, Paul Codos, a déjà conquis deux records et continuera de son mieux à servir la cause des ailes françaises. »

### Un « tour d'amitié »

Le ministre de l'Air a accordé aux aviateurs Codos et Rossi, l'autorisation d'effectuer un vol vers le Pacifique, ainsi qu'un tour d'amitié aux Etats-Unis.

Les aviateurs français s'envoleront dans huit jours pour effectuer le raid New-York-Mexico sans escale ; puis de Mexico, ils gagneront San Francisco, sans escale. Cette tournée d'amitié sera prolongée au Canada. Les aviateurs reviendront à New-York, peut-être en s'arrêtant à Chicago.

Rossi et Codos ont constaté que leur hélice a été abîmée au départ du Bourget. Ils ont demandé, à Paris, de faire une enquête au Bourget pour savoir s'ils n'auraient pas touché un arbre ou un autre obstacle.

A l'aérodrome de Floyd Bennett, la marine américaine a mis des mécaniciens à la disposition des aviateurs notamment un spécialiste venu de Curtiss Field qui a dirigé le démontage de l'hélice. Les travaux de réparations sont dirigés par M. Raymond Delamarre, Français, qui fut déjà le mécanicien de Rossi et Codos, en 1933, quand ils préparaient leur raid New-York-Rayak.

## LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL :: :: EN ITALIE :: :: ::

(Ph. Keystone.)

*Voici une reproduction du timbre italien émis à l'occasion de la Coupe du Monde de football.*

## — Le roi Léopold parrain —

(Photo Fulgur)

*Pour la première fois depuis son avènement, le roi Léopold sera parrain du septième fils d'une famille.*

VOICI LA FAMILLE DESCHAMPS, QUI HABITE LA RUE DE L'HECTOLITRE, 167, A BRUXELLES, A QUI ÉCHOIT CET HONNEUR.

## LE MÉCANICIEN DE KAYE DON SUCCOMBE

Londres, 29 mai. — Le célèbre coureur automobiliste anglais Kaye Don et son mécanicien Taylor ont été blessés près de Douglas (Ile de Man).

Kaye Don ne souffre que de contusions sans gravité, son mécanicien est décédé.

## Le projet de réforme fiscale a été approuvé au Conseil des Ministres
## Il contient d'importantes réductions d'impôts

### Le taux de l'impôt général sur le revenu et de l'impôt sur les salaires est réduit d'un tiers

Paris, 29 mai. — Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Henry Chéron, garde des Sceaux, et M. Germain-Martin, ministre des Finances, pour remédier aux difficultés soulevées en ce qui concerne la protection des droits des obligataires par l'extrême dispersion des porteurs de titres, ont soumis à la signature du président de la République, un projet de loi permettant à tous obligataires d'un même emprunt de profiter des actes interruptifs de prescription accomplis par l'un d'eux et de toute décision judiciaire favorable, obtenue par un obligataire et relative à l'intérêt de la masse.

D'autre part, le garde des Sceaux a fait signer par le président de la République un projet de loi établissant l'unité de juridiction pour les demandes relatives au remboursement des titres émis par les sociétés et les collectivités et pour les contestations relatives au paiement des coupons.

Le Conseil a ensuite poursuivi et terminé l'examen du projet de réforme fiscale, qui a été approuvé. Le ministre des Finances a été autorisé à le déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

### L'étendue des réformes

Le projet prévoit un allégement de la charge fiscale dont le relevé suivant permet de mesurer l'étendue :

Le taux de l'impôt foncier bâti ou non bâti sera ramené de 16 à 12 %.

L'impôt cédulaire sur les bénéfices agricoles sera supprimé.

Le taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières sera ramené à 12 %. Resteront taxés à 17 % les revenus des titres au porteur.

Le taux de l'impôt général sur le revenu sera réduit de 1/3; il sera ramené de 36,3 à 24 %.

Le taux de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires sera ramené de 10 à 6 % et à 3 % pour les cotes de moins de 20.000 fr. L'abattement à la base de 10.000 fr. ne sera pas modifié.

Le taux de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux sera réduit de 15 à 12 %.

Le droit proportionnel de patente sur les locaux d'habitation sera supprimé sous réserve de la création pour les communes et les départements de ressources équivalentes. La taxe de luxe (ventes d'objets dits de luxe et affaires faites par les hôtels et établissements classés sera aussi supprimée).

Des simplifications importantes aussi nécessaires pour les contribuables que pour l'administration seraient apportées à la législation. Le projet de réforme prévoit à cet égard la suppression de la plupart des petites taxes assimilées et de plusieurs petits impôts indirects, la fusion de la taxe successorale et des droits de mutation par décès, la réduction des contacts entre l'administration et les contribuables, la simplification des formules de déclaration.

Enfin la répression de la fraude sera assurée tant par l'institution du taux de faveur accordé aux titres nominatifs que par un ensemble de dispositions destinées à éviter la persistance d'abus qui émurent récemment l'opinion publique.

### Une œuvre démocratique

Le projet de réforme fiscale, tel qu'il a été élaboré, est un projet qui, à plusieurs titres, doit être considéré comme d'inspiration démocratique.

Les quelques indications suivantes permettront de s'en rendre compte :

### L'impôt sur les salaires

1° Le taux de l'impôt sur les salaires est réduit de 10 à 6 %. Pour les salaires compris entre 10.000 et 20.000 francs, le taux de l'impôt est réduit en outre de 5 à 3 %. La réduction du taux est donc de 40 %. C'est de beaucoup la plus forte réduction prévue au projet : elle concerne l'impôt qui frappe le produit du travail.

(*Lire la suite page 2.*)

## La situation en Roumanie

Bucarest, 29 mai. — « Pour le bien du pays et de la couronne, le Gouvernement va demeurer à son poste et le Parlement siégera en session extraordinaire le 14 *juin* ».

C'est en ces termes que le Premier ministre, M. Tataresco, a répondu aux journalistes qui l'attendaient à sa sortie du palais où venait de s'achever l'audience, tant attendue, qu'il a eue avec le Roi.

(Photo N.Y.T.)

LE ROI CAROL DE ROUMANIE

La nouvelle que la crise se dénouait en faveur du Gouvernement, s'est répandue comme une traînée de poudre à Bucarest.

Aucun communiqué n'a encore été publié et l'on attend avec curiosité de connaître les termes de l'accord qui est intervenu entre le Roi et le Premier ministre, et si, notamment, ce dernier a obtenu le remaniement ministériel qu'il demandait et notamment le départ du général Uica, ministre de la Guerre, tenu pour responsable du récent mécontentement de l'armée.

## UNE MISSION BELGE EN ALLEMAGNE

(Mondial Ph. Pr.)

*On sait qu'une mission extraordinaire belge, sous la conduite du baron Holvoet, a annoncé officiellement au Gouvernement allemand l'avènement du roi Léopold III.*

VOICI LE BARON HOLVOET S'ENTRETENANT AVEC LE GÉNÉRAL SCHAUMBURG, COMMANDANT DE LA PLACE DE BERLIN.

UN PAYS QUI NE S'ABANDONNE PAS

## BRUXELLES ET LA BELGIQUE à la veille de l'Exposition universelle de 1935

LA CONSTRUCTION DE LA HALLE CENTRALE DES GRANDS PALAIS DE LA FUTURE EXPOSITION DE BRUXELLES.

*A droite :* LA BASE D'UN ARC DONT LA PORTÉE SERA DE 86 MÈTRES ET LA HAUTEUR DE 36 MÈTRES.

II (1)

Ne soyons pas esclaves des mots. La grandeur d'une nation ne se mesure pas à l'étendue de ses frontières mais à sa force morale et à la foi qui l'anime dans ses destinées. La Belgique, notre sœur de race, est un plus grand pays que ne le fut jamais l'immense Moscovie. Et comme un peuple a souvent les chefs qu'il mérite, Léopold II, en dépit de sa familière simplicité et bien qu'il ne régnât que sur six ou sept millions de Belges, fut un bien plus grand roi que le Kaiser de Carnaval adulé par soixante-dix millions d'Allemands.

### A l'origine : Léopold II, le bâtisseur

Si le souvenir de Léopold II nous poursuit au moment de revenir sur les gigantesques travaux qui préparent l'Exposition internationale de Bruxelles de 1935, c'est que ce magnifique souverain est vraiment le premier initiateur de cette nouvelle manifestation de la grandeur belge.

Ah ! voilà un homme d'Etat qui n'était pas myope. Il voyait loin et il voyait grand. Plus grand, plus loin et mieux que personne. Le fait du Congo n'est pas seul à le prouver.

Où donc, en effet, va se tenir cette exposition qui, la rumeur passée de ses millions de visiteurs, laissera dans deux ans à la capitale un nouveau et superbe quartier et des grands palais durables, merveilles de construction, si ce n'est sur les terrains du plateau d'Osseghem touchant au Parc royal de Laeken, dont la prévoyance de Léopold II a ménagé la possession à Bruxelles ? « Léopold le bâtisseur », en achetant ces terrains, pensait à autre chose encore de plus grandiose. Son regard d'aigle se portait hardiment sur Anvers et il entrevoyait la future jonction de la capitale avec le grand port.

Ne parlons donc plus jamais de la « petite Belgique ». Une nation qui, même après des hésitations, finit par comprendre les vues d'avenir lointain de ses chefs, a sa place parmi les premières du monde.

### « Tous les produits de tous les pays »

Elle peut tout oser. Bruxelles veut, nous le disions il y a deux jours, avoir dans son exposition de l'an prochain « tous les produits de tous les pays » et l'on peut dès maintenant s'assurer qu'elle les aura. Elle veut, rompant avec toutes les traditions... de la périlleuse routine, que son exposition soit prête à l'heure, c'est-à-dire pour le 27 avril 1935, et elle le sera. Elle y met son point d'honneur, et l'on sait ce que cela vaut pour le Belge. Et les constatations que nous avons pu faire au cours de notre récente visite sur les chantiers et de nos conversations avec les animateurs de la grande entreprise, corroborent cette résolution morale.

### Signal d'un nouvel essor économique et intellectuel dans le monde

Quelle audace ! En pleine crise économique universelle ! Justement. La Belgique ne veut pas se laisser mourir en gémissant. Elle agit. Il n'est jamais plus nécessaire de lutter que lorsque la victoire paraît difficile.

Et vous verrez que la Belgique, qui le monde doit déjà tant pour sa tenue morale, lui devra aussi beaucoup pour son salut matériel si, comme l'espèrent, comme le veulent les organisateurs de l'Exposition, celle-ci donne le signal — et l'occasion — d'une reprise de l'activité générale.

« Nous sommes convaincus, nous a dit M. Charles Fonck, le jeune directeur général de l'Exposition, que l'Exposition servira puissamment les échanges entre les peuples et marquera un nouvel essor économique et intellectuel dans le monde. »

Après Léopold II, après Albert Ier qui a donné comme mot d'ordre : « Il n'est jamais permis de se décourager », c'est à M. Adolphe Max, le bourgmestre dont le nom est inséparable de l'histoire de Bruxelles depuis un quart de siècle — et quelle histoire ! — que la capitale devra d'avoir eu son Exposition de 1935, contre vents, marées et pessimisme. Joignons au nom de M. Max celui du comte Adrien van den Burch, commissaire général du Gouvernement.

### Les transformations de Bruxelles

D'immenses travaux de voirie qui s'achèvent transforment et embellissent tout ce côté de Bruxelles et ouvrent de nombreux accès vers le site d'Osseghem. Il n'est déjà plus qu'à dix minutes du centre par tramway. Des communications plus rapides encore sont prévues et l'on réserve un parc pour 10.000 voitures.

Du plateau où commence à s'élever l'Exposition, on peut — et ce n'est pas le moins beau du spectacle — contempler l'émouvant panorama de Bruxelles.

La place ne manque pas sur ce plateau du Heysel pour dresser sur de vastes proportions cette ville de féerie. Elle occupera 125 hectares, le tiers de la superficie de Bruxelles-ville (entre l'enceinte des boulevards). En cet espace est conservé un parc forestier de 17 hectares, deux fois la superficie de notre Parc Barbieux), cadre de verdure enchâssant un miroir d'eau de 500 mètres de long. Laissez l'art des fleuristes et la magie de l'éclairage s'emparer de ce parc et vous verrez quelles inoubliables fêtes s'y donneront.

### Un travail de Romain

Dans cette poétique installation qu'est la merveille de l'Exposition de Bruxelles Ce dont nos voisins et frères sont fiers d'être les plus fiers, c'est la conception de leurs grands Palais et

## Après avoir, il y a quelques jours, assassiné sa concierge, une Parisienne tue son mari, ses deux enfants et se détruit

Paris, 29 mai. — La rue des Annelets fait figure dans le populaire quartier des Buttes-Chaumont, d'une artère provinciale dont les maisons de briques abritent une population calme, tandis que les rez-de-chaussée sont occupés par de petits commerçants : crémiers, épiciers ou marchands de vins.

Voici qu'au n° 25 de cette rue, deux crimes commis à trois jours d'intervalle, donnent, d'un seul coup, la vedette de l'actualité criminelle à ce laborieux quartier de la capitale.

Dimanche dernier, c'était la concierge de l'immeuble, Mme Vve Robin, qui était trouvée assassinée dans sa loge à coups de revolver.

Mardi, c'est le tour de toute une famille habitant au 1er étage.

Voici les faits :

L'enquête ouverte par le commissaire de police du quartier du Combat, a fait que tous les locataires de l'immeuble étaient convoqués, mardi et dans les jours à venir, au commissariat.

Mardi après-midi, c'était précisément le tour des locataires du 1er étage, la famille Delahaye, lui, employé du gaz, 40 ans ; elle, ménagère, 30 ans, qui devait se présenter au commissariat et donner quelques renseignements au magistrat chargé de l'enquête.

Mardi, le contremaître de l'usine à gaz ne voyant pas arriver Delahaye, envoya, au début de l'après-midi, un coursier au 25 de la rue des Annelets.

C'est cet émissaire qui, en arrivant vers 14 h., trouva la porte fermée. Il frappa à plusieurs reprises et n'obtenant aucune réponse, fit appel au commissariat.

Police-secours enfonça la porte.

Dans la chambre à coucher se trouvaient trois cadavres : Delahaye et ses deux enfants, une fillette et un garçonnet, âgés respectivement de 8 et 7 ans. Dans la cuisine était le cadavre de Mme Delahaye, étreignant dans la main droite un revolver, tandis que le robinet à gaz ouvert, répandait dans toute la pièce des effluves mortels.

L'enquête ouverte par le Parquet de la Seine a dissipé le mystère, éclaircissant du même coup le meurtre de la concierge.

Les lettres trouvées sur le buffet de la salle à manger, dans l'appartement tragique, ne laissent aucun doute à cet égard. Elles sont de la main de Mme Delahaye.

Dans une lettre à la propriétaire, Mme Delahaye s'exprime ainsi :

« Je viens d'embrasser mes enfants pour la dernière fois. La concierge nous a fait des torts immenses. »

Or, l'enquête a révélé que ces accusations n'étaient pas fondées.

Après quelques mots émouvants sur le sort de ses enfants, la mère termina ainsi :

« Je me suis vengée ; mais j'ai le courage de faire l'honneur et la justice. »

Dans la lettre adressée à son père, elle demande le « bonheur suprême » d'être inhumée au cimetière du Père Lachaise, dans le même caveau que son mari et ses enfants.

Il devient dès lors facile de reconstituer le meurtre de la concierge et le terrible drame familial de la rue des Annelets.

## LE TERRIBLE ACCIDENT D'AUTOBUS PRÈS DE BORDEAUX

(Ph. France-Presse.)

*On sait qu'un autocar transportant des touristes espagnols a heurté un poteau télégraphique et a pris feu. Treize personnes ont été carbonisées.*

VOICI LE CHAUFFEUR FRANCISCO OCANA MARTIN, EMMENÉ PAR LES GENDARMES ET ARRÊTÉ.

(1) Voir le « Journal de Roubaix », du 28 mai 1934.